

## L'Etat planifie 2,36 milliards d'investissements d'ici à 2014

**En marge de sa planification financière, le Conseil d'Etat présente le Plan d'investissement 2011-2014, qui prévoit la mise en oeuvre de quelque 230 projets. Intégrant les prêts et garanties octroyés, ce plan représente un effort global d'investissement pour le canton de 2,36 milliards de francs sur quatre ans. En outre, l'Etat rend public le rapport du Contrôle cantonal des finances sur l'analyse des retards dans l'utilisation du budget d'investissement, et en tire les premières conséquences.**

Dans le cadre de son projet de budget 2011, le Conseil d'Etat a présenté en septembre une cartographie des investissements programmés dans le canton jusqu'en 2020. Ce document prenait en compte le montant global des projets, y incluant les cofinancements fédéraux, intercantonaux, communaux ou privés, ainsi que les prêts et garanties octroyés par l'Etat en matière d'investissement pour un total de 12,7 milliards de francs.

Aujourd'hui, le Gouvernement affine ces projections en actualisant le Plan d'investissement pour les années 2011 à 2014. Il y reconduit l'objectif de cette législature avec un financement net de 300 millions par an (part de l'Etat), soit 1,2 milliard sur la période. Il planifie ainsi la mise en oeuvre de 230 objets, dont 101 sont déjà adoptés par le Parlement et en voie de réalisation. Les 129 projets restants sont finalisés mais non encore décrétés, pour un coût global de 1,51 milliard, dont 674 millions financés jusqu'en 2014.

Dans cette dernière catégorie figurent notamment des projets de construction, d'amélioration et de rénovation des routes pour un total d'environ 140 mios, l'assainissement d'anciennes décharges (14 mios), le soutien aux pôles de développement industriels (20 mios), la part cantonale à la modernisation de la gare de Lausanne (10 mios), le programme de rénovation de la CGN (16 mios), la construction du Bâtiment de la recherche sur le cancer (26 mios), l'extension du Centre coordonné d'oncologie (17 mios), l'agrandissement de la HEIG d'Yverdon-les-Bains (15 mios), la réaffectation de l'ancienne policlinique de Lausanne (10 mios) ou encore l'assainissement énergétique de plusieurs bâtiments de l'Etat (total 69 mios).

Si l'on considère les montants bruts de tous les investissements planifiés (1,33 milliard) ajoutés aux prêts (520 mios) et garanties (505 mios) octroyés par l'Etat, ce ne sont pas moins de 2,36 milliards qui seront injectés dans l'économie vaudoise ces quatre prochaines années.

En outre, le Conseil d'Etat ainsi que les commissions de gestion et des finances du Grand Conseil ont décidé conjointement de rendre public le Rapport du Contrôle cantonal des finances intitulé «Analyse des retards et délais dans l'utilisation du budget d'investissement». Le Gouvernement a pris bonne note des causes et facteurs identifiés, et étudie les pistes d'amélioration relevées. Il avait anticipé au début de l'année en renforçant le suivi budgétaire des investissements afin de mieux prioriser les objets et d'optimiser leur réalisation.

Il s'associe pleinement par ailleurs à la conclusion du CCF selon laquelle «dépenser plus est souhaitable, mais bien dépenser avec le souci de la bonne utilisation des deniers publics doit prévaloir».

Lausanne, le 16/12/2010

**Renseignements complémentaires : Pascal Broulis, président du Conseil d'Etat et chef du DFIRE, 021 316 20 01; Eric Birchmeier, chef du Service d'analyse et de gestion financières, 021 316 25 50; Marinette Kellenberger, cheffe du Contrôle cantonal des finances, 021 316 19 70**

**Fichiers à télécharger :**

[Rapport\\_CCF\\_retards\\_investissements](#)

[Plan investissement 2011-2014](#)